Les circuits courts

Les circuits courts séduisent



Les circuits courts

Les circuits courts voient leur fréquentation augmenter depuis le début du confinement. S'ils permettent de recréer des liens entre consommateurs et producteurs et d'améliorer le revenu des agriculteurs, ces circuits présentent un bilan environnemental plus mitigé.

L'ACTU

Depuis le 17 mars, date du début du confinement en France, de nombreuses initiatives voient le jour pour rapprocher les consommateurs des producteurs. La région Occitanie a par exemple mis en place une plateforme internet pour permettre aux particuliers de découvrir des commerçants et des producteurs locaux livrant leurs produits à domicile. Lors de sa première semaine de mise en service, plus de 3 500 professionnels se sont inscrits et 300 000 particuliers se sont connectés, selon la région.

À Angers, la mairie a lancé l'opération « Adopte ton maraîcher » afin de pallier la fermeture des marchés de plein air. Elle propose aux commerçants de la ville d'accueillir quelques heures par semaine des producteurs locaux pour qu'ils puissent vendre leur production au grand public. Partout en France, les acteurs traditionnels des circuits courts, tels que les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) qui proposent des paniers sur abonnement, voient leur fréquentation augmenter, selon le ministère de l'Agriculture. Sur son site, il assure que « de plus en plus de consommateurs se tournent vers ce type de commercialisation, qu'ils jugent plus sûr ».

L'ÉCLAIRAGE

Qu'est-ce qu'un circuit court ?

Un *circuit court* est « un <u>mode de commercialisation des produits agricoles</u> qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire », selon la définition adoptée en 2009 par le ministère de l'Agriculture. Ainsi, les circuits courts peuvent comprendre la vente de denrées exotiques puisqu'ils ne renvoient pas « à la distance physique entre producteurs et consommateurs, mais au nombre d'intermédiaires entre la production et la consommation », expliquait l'ingénieure Martine François dans un rapport publié en 2000.

Dans un article publié en 2007, les chercheuses Lydie Chaffotte et Yuna Chiffoleau définissent le « *circuit court de proximité* » comme n'excédant pas 80 km entre la production et la vente. Parmi ces circuits figurent la vente directe à la ferme ou sur les marchés, la vente de paniers de producteurs sur abonnement, le point de vente collectif – un magasin où un groupe d'agriculteurs vendent en direct les produits issus de leurs exploitations – ou encore le « drive fermier » – une boutique en ligne de producteurs locaux avec livraison en points de retrait. En 2016, plus de 106 000 exploitants, soit 24 % des exploitations françaises, vendaient au moins une partie de leur production en circuits courts, selon le ministère de l'Agriculture.

Depuis quand les circuits courts se développent-ils ?

De **nouvelles formes** de circuits courts se développent en France depuis les années 1990. Dans un article publié en 2005, l'économiste Bertil Sylvander explique leur essor par la « crise de confiance » des consommateurs « vis-à-vis de l'industrie agroalimentaire, concentrée et productiviste ». Selon lui, cette défiance s'est accentuée avec les scandales sanitaires tels que la crise de la vache folle en 1996.

Dans un article publié en 2012, les chercheuses Catherine Hérault-Fournier, Aurélie Merle et Anne Hélène Prigent-Simonin lient le développement des circuits courts à *l'essor d'Internet et à l'apparition des Amap* à partir de 2001. Selon elles, leur essor répond « aux enjeux de développement durable » en permettant « de créer des liens sociaux » entre producteurs et consommateurs et « en améliorant le revenu » perçu par les agriculteurs du fait de la réduction des intermédiaires.

De plus, le circuit court **offre un débouché** à des produits qui ne seraient pas retenus par les acteurs traditionnels, parce qu'ils sont trop petits, trop moches ou trop mûrs. Sur leur site, les Amap expliquent que leurs consommateurs font le choix de consommer « tout ce qui est produit » alors que les critères de la grande distribution peuvent conduire un producteur à <u>abandonner jusqu'à 60 % de sa récolte</u>.

Les circuits courts permettent-ils un gain environnemental?

Les exploitations qui vendent en circuit court développent « plus fortement que la moyenne des **pratiques agro-écologiques** », selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), un établissement public. Cependant, les circuits courts de proximité ne sont pas nécessairement moins polluants. Dans une étude publiée en 2013, le ministère de la Transition écologique explique que « 57 % des émissions de gaz à effet de serre de la chaîne alimentaire sont liés à la phase de production », ce qui <u>relativise l'avantage environnemental d'une production locale [PDF]</u>.

Dans un avis rendu en 2017, l'Ademe explique que par kilomètre parcouru et par tonne transportée, une camionnette émet 10 fois plus de gaz à effet de serre qu'un poids lourd de 32 tonnes et 100 fois plus qu'un cargo transocéanique. Ainsi, « de grandes quantités, transportées sur de grandes distances, de manière optimisée, peuvent avoir un "impact effet de serre" par tonne transportée beaucoup plus faible que de petites quantités, transportées sur des distances faibles dans des camionnettes peu remplies et revenant à vide », écrit l'Ademe. Elle affirme toutefois que s'ils sont optimisés d'un point de vue logistique, les circuits courts ont un « potentiel » environnemental « intéressant ». Elle estime que « le maintien d'une agriculture périurbaine dynamique » peut de plus contribuer à « limiter l'étalement urbain et donc à préserver la qualité de sols souvent fertiles ».

POUR ALLER PLUS LOIN

Territoires.

Dans une interview publiée dans Millénaire 3, le site de prospection de la Métropole de Lyon, l'économiste Jacques Mathé traite des circuits courts sous de nombreux angles, depuis la préservation du foncier jusqu'à l'esprit entrepreneurial parfois manquant des porteurs de projets. Il évoque aussi l'Amérique du Nord et ses innovations stimulantes dans ce domaine.

Limites.

Dans la revue de sciences humaines et sociales La Vie des idées, les ingénieurs André Fleury et Roland Vidal montrent certaines limites des circuits courts de proximité. Ils expliquent que toutes les régions urbaines ne peuvent <u>obtenir l'autosuffisance alimentaire</u> et que lorsqu'elle est possible, l'intensification de l'agriculture périurbaine n'est pas neutre sur l'environnement.

Source: https://www.brief.eco